

TOUTES LES RUBRIQUES

[Portraits & Carrières](#) | [Trésorerie](#) | [Financements](#) | [Gestion d'actifs](#) | [Comptabilité](#) | [Droit & Fiscalité](#) | [Management & Stratégie](#) | [Technologies & Systèmes](#) | [Industrie financière](#) | [Secteur public](#) | [Economie & Marchés](#) | [Actualités des affaires](#)

INDUSTRIE FINANCIERE

> Nicole Notat lance Vigeo

> Tous les professionnels de la finance socialement responsable l'attendaient. Nicole Notat vient de l'annoncer. La nouvelle agence de notation sociale et environnementale, Vigeo, qui absorbe Arèse, devient aujourd'hui réalité. Si cette annonce n'a étonné personne - dès juin, les actionnaires d'Arèse (la Caisse des dépôts et la Caisse d'Epargne via Eulia) avaient décidé de contribuer au projet d'agence de notation européenne de l'ancienne secrétaire général de la CFDT - elle aura cependant été l'occasion de révéler la composition de l'actionnariat initial.

3 catégories d'actionnaires impliqués

Comme annoncé fin juin, Eulia devient l'actionnaire de référence de Vigeo en apportant le capital d'Arèse. La holding devrait détenir entre 33,34 % et 40 % du capital. Dix entreprises françaises ont également été associées : Danone, Suez, Thomson Multimédia, Schneider Electric, Vinci, Carrefour, Accor, Axa, Crédit Lyonnais et BNP Paribas. Elles ont toutes anticipé les versements de leur participation afin d'assurer les moyens nécessaires au démarrage des activités de l'agence. Chacune d'entre elles détiendra au maximum 2 % du capital. Cumulées, les participations des entreprises privées n'excéderont pas 45 % du capital de Vigeo afin, comme le souligne Nicole Notat, « de conserver l'indépendance de l'agence ».

A côté des investisseurs et des entreprises, il est prévu que les syndicats entrent aussi dans le capital. Pour l'heure, seule la CFDT a répondu présente. Plusieurs organisations européennes ont néanmoins donné leur accord de principe. Au final, les trois catégories d'actionnaires ont apporté 12 millions d'euros au lancement de Vigeo. Pour l'instant, ils sont tous franco-français. Mais Nicole Notat compte en trouver d'autres pour concrétiser la vocation européenne, voire mondiale, de son projet. « *J'envisage 35 entreprises de toute l'Europe* » a-t-elle déclaré à l'AFP. L'ancienne militante affirme avoir noué des contacts avec des sociétés allemandes, italiennes, belges.

Chaque catégorie d'actionnaires sera représentée à égalité (trois sièges) au conseil d'administration. Provisoirement, celui-ci est constitué de Nicole Notat, qui occupera la présidence de Vigeo, de Jean Gandois, président du comité des rémunérations de Suez, de Bruno Metling, membre du directoire des Caisses d'Epargne et de Gaby Bonnard, membre du bureau national de la CFDT. A terme, le conseil d'administration comptera quinze membres, dont six administrateurs indépendants. Vigeo disposera également d'un conseil scientifique de 5 membres qualifiés, « *garants de l'indépendance, de la déontologie et de la rigueur* ».

Une méthode d'investigation inédite ... et payante

Opérationnelle à partir de janvier 2003, Vigeo « *évaluera les performances sociales et environnementales des entreprises et appréciera dans quelle mesure elles s'inscrivent dans une stratégie de développement durable en Europe et dans le monde* ». Afin de noter les entreprises, deux méthodes d'investigation seront proposées par l'agence. La première est celle développée par Arèse, l'agence de notation absorbée par Vigeo, et consiste à s'appuyer sur des documents publics fournis par les entreprises. La seconde sera mise en œuvre à l'initiative des entreprises sur les mêmes principes que les agences de notation financières.

Cette méthode d'investigation propre à Vigeo ira plus dans le détail en opérant un réel audit des entreprises. Il pourrait mobiliser deux analystes à temps plein pendant six semaines et donnerait lieu à des visites dans les filiales installées à l'étranger. « *Les entreprises auront ensuite la possibilité de réagir au miroir que nous leur présenterons* », précise Nicole Notat. « *Elles doivent trouver dans ces évaluations un outil de connaissance d'elles-mêmes.* » La PDG insiste d'autant plus sur ce point qu'il constitue une composante essentielle de son modèle économique. Contrairement à ce que pratique la majorité de ses concurrentes, Vigeo compte vendre ces évaluations aux investisseurs socialement responsables, mais aussi aux entreprises, et les vendre cher.

Avec cette annonce, Nicole Notat a définitivement abandonné sa casquette de syndicaliste au profit de celle de chef d'entreprise. « *C'est une aventure qui m'apparaît de plus en plus intéressante à conduire* », a confié à l'AFP la PDG après 25 ans de responsabilités syndicales. « *J'ai même l'impression de continuer sous une autre manière à promouvoir des convictions, de développer une activité qui reste dans mes motivations d'hier* », a-t-elle ajouté.

Les actionnaires de Vigeo espèrent sans doute que Nicole Notat gardera l'œil ouvert,

comme ce fut le cas pendant les dix années qu'elle passa à la tête de la CFDT. Et surtout qu'elle restera sur le qui vive. En latin, cette aptitude se dénomme ... *vigeo*.

[Geoffrey Dirat](#)

source : bfinance - date : 02/08/2002

[> RETOUR](#)

[> IMPRIMER](#)

[> ENVOYER
A UNAMI](#)

[> COMMENTER](#)

Noter l'article



[> VALIDER](#)